

MAISONS PAYSANNES DE MOSELLE

LA MAISON D'EMILIE, à Insming LA TOITURE

Mai 2018



La toiture de la maison d'Emilie se constitue de deux courts longs pans reliés par une demi-croupe orientée plein ouest. Certainement couverte de chaume à sa construction, en 1717, elle l'a ensuite été de tuile écaille traditionnelle à l'est mosellan, la bieberschwantz, ou « queue de castor », qui ne subsistait plus que sur la demi-croupe et le haut du versant arrière. C'est cette tuile que nous avons choisie de remettre en place, à partir de récupérations sur Insming et les villages voisins (Freybouse).

Toutes ces tuiles ont été préalablement brossées.



Sur les chevrons ont été posées des voliges, recouvertes d'un carton goudronné assurant une sous couverture étanche. Des contre-lattes ont été clouées le long des chevrons, de manière à créer un joint d'aération entre cette sous couverture et les tuiles



Le dos de la tuile est bombé pour permettre à la pluie de glisser vers les joints. Les stries, faites avec le doigt, servent également à canaliser les pluies. Sur le dessous, l'ergot permet d'accrocher la tuile sur sa latte.
Photos Bernard Parisse.





La toiture une fois lattée, la pose des tuiles pouvait commencer.





Deux procédés étaient possibles, le premier, dit en couverture simple, assurait un recouvrement par moitié, avec des joints alignés d'un rang de lui à celui qui le recouvrait, l'étanchéité étant assurée par une languette de bois glissée sous le joint longiligne. Le second, dit en couverture double, assurait un recouvrement aux deux-tiers et des joints croisés. Le premier procédé demande moins de tuiles pour un poids inférieur.





La faîtière a été scellée au fur et à mesure de l'avancée de la couverture du long pan vers la croupe.



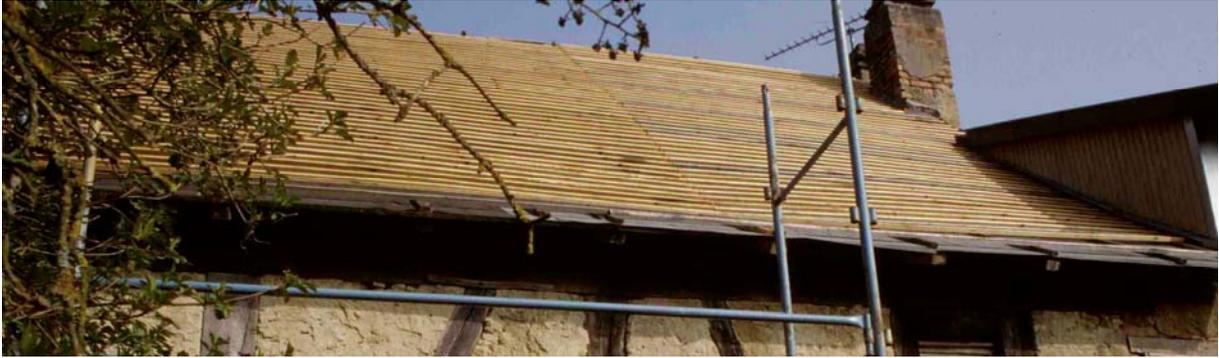
Une latte d'arêtier a été provisoirement clouée, dans l'attente de la couverture de la demi-croupe.



En rive, il fallait scier une tuile sur deux dans le sens de la longueur.



Il faudra attendre assez rapidement que les pluies rincent les coulures du mortier du faîtage.



Il a été, pour le versant arrière, procédé de la même façon, les deux pans devant être couverts en même temps, pour éviter de déséquilibrer la charpente.





Il restait enfin la demi croupe et ses arêtiers.



Comme pour la façade, la mise en place de l'égout a commencé par la pose d'une demi tuile, coupée au tiers, clouée sur le voligeage et recouverte par une première tuile complète.

Les tuiles d'arêtier ont été coupées en biais pour que chaque versant s'ajuste l'un à l'autre.



L'arêtier à été fait de tuiles creuses tronconiques, recouvertes par celle du dessus, et maçonnées.



L'égout a été conçu peu débordant, comme il en va en Lorraine, contrairement à l'Alsace.

Au faîtage, le dernier rang de tuiles a été doublé, afin d'assurer une protection plus serrée.



Le faîtage a été fait de grosses tuiles creuses non tronconiques et non emboîtantes.

Elles ont été scellées, sur les derniers rangs de tuiles, et tenues entre elles, par un mortier de chaux hydraulique posé en « embarrures et en crêtes ».





Une première couche de mortier a été appliquée sur le haut des tuiles, sur laquelle la tuile a été scellée, avec d'être fixée par une seconde couche de mortier appliquée entre sa base et le haut des tuiles.

Les crêtes ont été posées en arceaux pour relier les tuiles les unes aux autres.



Le mortier utilisé est un mortier de chaux hydraulique naturelle pure.



Le 2002, la toiture achevée, nous avons rituellement procédé à la pose du bouquet, une cérémonie accompagnée par un lâcher de ballons, normal, puisque la toiture touche au ciel !

